



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

abattoirs

Question écrite n° 34922

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le devenir des abattoirs Levesque de Blain, suite à plusieurs entretiens avec ses services. Avec ses 200 salariés, ses 235 fournisseurs, c'est tout un équilibre de la filière bovine en Loire-Atlantique qui se trouve menacé. Une structure de ce type ne peut pas disparaître sans avoir des incidences directes auprès des éleveurs. Sur un plan général, les producteurs de viande sont attachés à la dynamique de la filière bovine qui ne peut exister qu'avec une participation active de tous les opérateurs. Les situations de monopole ne doivent pas être encouragées et la saine concurrence est donc le meilleur moyen pour créer l'émulation. Les éleveurs ont tout à gagner avec les abattoirs de proximité pour la sécurité des transactions, les délais de transport et d'abattage ainsi que les abattages d'urgence. C'est pourquoi le maintien de l'activité de l'abattoir de Blain est impératif d'autant que la situation est très déséquilibrée en Loire-Atlantique, car, pour une production de 42 021 tonnes de gros bovins en 1998, les abattages n'ont été que de 27 200 tonnes. Il lui demande quelles sont les aides concrètes qu'il entend dégager suite aux différentes réunions de travail qui se sont tenues au ministère de l'agriculture au cours de cet été.

Texte de la réponse

La cessation de l'activité des abattoirs Levesque à Blain, suite à la décision du tribunal de commerce de Nantes en date du 9 novembre 1999, pose le problème du devenir de l'activité d'abattage sur la commune de Blain. En cas de reprise de l'outil, il appartiendra au nouvel exploitant d'effectuer les investissements nécessaires à sa mise en conformité avec les normes sanitaires et environnementales. Ces investissements sont éligibles aux financements par la prime d'orientation agricole et du FEOGA. Dans le cas d'un développement de l'outil, les services du ministère de l'agriculture et de la pêche ont indiqué aux partenaires concernés qu'ils étudieraient toutes les possibilités de financement des investissements nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34922

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 1999, page 5437

Réponse publiée le : 3 janvier 2000, page 46